TRIBUNAL

Toulon: il se déchaîne contre les policiers à la sortie d'une discothèque

Christina a voulu aller danser. Mais sa virée en boîte de nuit a tourné court, au bout d'une heure. Un homme agressif se déchaîne sur la voiture de la clubbeuse, stationnée sur le parking.

Bilan : un pare-brise en morceaux, quatre rétroviseurs et une antenne de toit arrachés, et plus de 3000 euros de réparation décla-

« Maintenant, je ne peux plus aller travailler...», expliquait la jeune brunette, vendredi, à la barre du tribunal correctionnel de Toulon, soutenue par la présence de nombreux amis.

« Je n'étais pas bien »

L'énergumène, un père de famille résidant à la cité Berthe à La Seyne, a été jugé coupable de dégradation, mais aussi de violence et rébellion auprès des forces de l'ordre venues l'interpeller, à 3h46 dans la nuit de mercredi à jeudi (du 9 au 10 mai), sur le parking de la discothèque toulonnaise Le Pussy Cat, dans le quartier Claret.

Il a écopé d'une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, avec une mise à l'épreuve de deux ans (1). Ce soir-là, Mohamed Z., furieux, avait repoussé Christina, la propriétaire du véhicule, venue s'interposer puis s'était réfugié sous un camion benne à l'arrivée des policiers. Avant de le placer en garde à vue, les trois agents avaient traîné l'individu en état d'ébriété jusqu'au fourgon de police,

et essuyé une palanquée de

coups de coude, de pied

ainsi que des crachats au



visage ayant occasionné une ITT d'un jour pour l'un des

« Je n'étais pas bien, poussait-il faiblement au tribunal. La violence, ce n'est pas mon délire. » Le trentenaire précisait qu'un autre client l'avait auparavant provoqué d'une « gifle par-derrière » à l'entrée de la discothèque, afin de justifier son soudain déchaînement. « Il est venu avec la fille (Christina, Ndlr), je pensais que c'était sa voiture », a-t-il affirmé, avant de s'excuser et de promettre de rembourser intégralement la propriétaire. En défense, Me Bertrand Pin

pointait l'enfance d'un orphelin à l'abandon en Turquie, encore à la recherche de sa mère aujourd'hui. « Il venait de recevoir un coup de fil défavorable de l'avocat (...), et il a complètement dérapé », exposait l'avocat, qui a aussi dépeint un chef d'entreprise accompli.

L'individu devra indemniser Christina de 1500 euros, chaque policier de 300 euros, ainsi que s'acquitter de la charge intégrale des frais de justice. Sale soirée.

PIERRE-MICKAËL AYI

1. Obligation d'indemniser les victimes et

Interview express

Thibaut Noet, cycliste engagé

«À vélo pour lutter contre la muco!»

Thibaut a 20 ans et des rêves en grand. À vélo, surtout, puisqu'il se lance ce mardi dans un périple humanitaire original et transalpin au départ de Toulon. Une première.

En quoi consiste ce défi que vous vous lancez?

Je veux partir en Italie à vélo durant trois semaines et concrétiser un projet humanitaire qui me tient à cœur. Je compte débuter mon voyage à Toulon pour rejoindre Milan, Bologne, Gênes et Turin. Le but de ce grand parcours est de pratiquer la langue italienne tout en découvrant le pays à vélo et reverser 75 % de la somme récoltée à l'association Étoile des neiges. Cette association organise des stages sportifs pour les enfants atteints de la mucoviscidose.

Concrètement, comment l'opération de récolte de fonds va-t-elle se dérouler?

Au total, je vais parcourir 1000

kilomètres dont la moitié à vélo et l'autre en train sur certaines portions. Je vends donc mes kilomètres parcourus (1 euro pour 1 kilomètre) pour réaliser le projet.

Quelles vont être vos étapes?

Je pars de Toulon le 15 mai en train vers Milan. Puis, j'enfourche mon vélo pour rallier la ville de Lodi, Plaisance, ParmeReggio, Modène, Bologne, Prato, Florence, Pontedera, Viareggio et La Spezia où j'arriverai le 29 mai. Les villes traversées suivantes seront Gênes, Tortone, Asti, Turin puis retour vers Toulon le 7 juin. La veille, le 6 juin, ce sera mon anniversaire et je le fêterai à vélo en Italie!

Comment avez-vous connu Étoile des neiges?

Mon père avait déjà participé à une action il y a une dizaine d'années : le Marathon des Sables. Depuis 1999, l'association Étoiles des neiges soutient les jeunes atteints de

mucoviscidose grâce à la pratique du sport, la rencontre avec des champions, la réalisation de rêves et de projets...

Notre objectif est d'accompagner les jeunes, leurs familles et les équipes médicales tout au long de la prise en charge de la maladie: pour grandir et vivre mieux, avec la mucoviscidose. Pour ma part, c'est à

vélo contre la muco!

Combien comptez-vous récolter?

D'ici au 7 juin, j'espère obtenir 1 000 euros. Nous avons déjà engrangé la moitié de l'objectif sur la plateforme: 500 euros. Les Varois peuvent y participer à cette adresse: www.alvarum.com/thibautnoet.com Je vais également mettre en service un site Internet dédié: uncoupdepedalepouretoiledes

neiges.com

Vu, lu...entendu

Orage, ô désespoir!

Décidément, ce printemps maussade n'en finit plus de jouer des tours aux gens de bonne volonté qui tentent d'animer la vie locale. Hier matin; les pluies abondantes n'ont pas manqué de perturber nombre de manifestations. Ainsi, la foire artisanale de Saint-Mandrier et la course pédestre de l'Ayguade à Hyères ont tout simplement été annulées.

À La Valette, les Médiévales du Jardin remarquable de Baudouvin n'ont pu doubler la mise après une première



Lancée samedi, la fête médiévale à La Valette n'a pas survécu aux fortes pluies d'hier. (Photo H. D. S.)

journée de samedi idyllique. Les fortes pluies ayant endommagé du matériel,

les organisateurs ont dû se résoudre, la mort dans l'âme, de boucler l'accès au jardin au public. D'autres événements ont pu se tenir tant bien que mal mais avec une réduction stricte de voilure. Au Pradet, les puces des enfants n'ont duré qu'une petite heure avant que tout le monde ne se mette à

À La Seyne et plus particulièrement dans la forêt de Janas, théâtre de lafête départementale de la randonnée, les 700 participants ont fait le deuil de leur pique-nique champêtre. Y'a plus de saison mon bon monsieur...

